

# Contrat de Location Saisonnière

BAILLEUR : Madame NGUYEN HUU Annie  
24 Impasse de l'Ormeau  
17940 RIVEDOUX-PLAGE  
Tel : 0687510872      contact.malocation@laposte.net

1.  
LOCATAIRE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_

Le bailleur loue au locataire qui accepte à titre de location saisonnière et aux conditions indiquées ci-dessous, les locaux dont l'adresse est la suivante : (cochez la case correspondante)

- 24 Impasse de l'Ormeau, 17940 Rivedoux-Plage (capacité 8 à 11 personnes)  
 66 rue de la Fontaine, 17940 Rivedoux-Plage (capacité 4 personnes)

Ce logement est classé.....3.....étoiles par arrêté préfectoral du .....  
Ce logement n'est pas classé.

Charges (eau, gaz, électricité) : forfait de 50€ payable à l'arrivée pour la maison  
forfait de 25€ payable à l'arrivée pour la maisonnette

Taxe de séjour : non incluse payable à l'arrivée entre le 1er avril et 30 septembre

Dépôt de garantie : 900€ (chèque non tiré)

Nettoyage : Une somme forfaitaire de 100€ pourra être déduite du dépôt de garantie si les locaux ne sont pas laissés propres. Vous pouvez contacter Ré Emploi Service à St Martin de Ré pour réserver du personnel de maison au 0546090130 ou [remobileemploi@adefplus.com](mailto:remobileemploi@adefplus.com)

Réservation : La location est consentie moyennant le versement d'arrhes d'un montant de 30% du

loyer, soit .....€

Durée: .....nuits      A compter du ..... à ..... heures

Jusqu'au ..... à ..... heures

Prévenir le bailleur ou son représentant avant les arrivées et les départs pour convenir du RDV.  
Les départs sont prévus aux environs de 10h et les arrivées aux environs de 16h.

Loyer : .....€ .....  
(en toutes lettres)

Documents annexés au contrat et visibles sur le site [www.location-en-re.fr](http://www.location-en-re.fr) :

- État descriptif
- Conditions générales

Nombre de personnes prévues : .....

Assurance : Les locataires certifient être assurés en « habitation villégiature », une attestation est demandée.

Animaux autorisés :                      oui                      non                      (entourer la réponse)

Fait à ..... et signé le .....

En deux exemplaires dont un est remis à chacune des parties

*Le bailleur*

*Le locataire ( avec « lu et approuvé » )*